

Un nouveau canton, un nouveau mode de scrutin



Le mode d'élection des conseillers départementaux (ex-conseillers généraux) est nouveau (Loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires).

En mars 2015, deux conseillers départementaux seront élus dans chaque canton au scrutin

binominal paritaire à deux tours. Élus pour six ans, les conseillers départementaux seront désormais renouvelés en intégralité. Pour être élu au premier tour, un binôme devra recueillir à la fois la majorité absolue (50% des suffrages exprimés plus une voix) et le quart des électeurs inscrits. Si aucun des binômes ne l'emporte au premier tour, un second tour est organisé à l'issue duquel la majorité relative (le plus grand nombre de voix) suffira pour être élu.

Pour conforter la parité, chaque candidat présentera un suppléant du même sexe.

Les communes suivantes composent le canton (n°8) du Loudunais

Angliers
Arçay
Aulnay
Basses
Berrie
Berthegon
Beuxes
Bournand
Ceaux-en-Loudun
Cernay
Chalais
Chouppes
Coussay
Craon
Curçay-sur-Dive
Dercé
Doussay
Glénouze
Guesnes
La Chaussée
La Grimaudière (Notre Dame d'Or et Le Verger-sur-Dive)
La Roche-Rigault
Les Trois-Moutiers
Loudun (Veniers et Rossay)
Martaizé

Maulay
Mazeuil
Messemé
Moncontour (Ouzilly-Vignolles, Saint-Chartres et Messais)
Monts-sur-Guesnes
Morton
Mouterre-Silly
Nueil-sous-Faye
Pouançay
Pouant
Prinçay
Ranton
Raslay
Roiffé
Saint-Clair
Saint-Jean-de-Sauves (Frontenay-sur-Dive)
Saint-Laon
Saires
Saix
Sammarçolles
Saint-Léger-de-Montbrillais
Ternay
Verrue
Vézières

Secrétariat particulier



Pour tout renseignement ou demande de rendez-vous, vous pouvez contacter Sonia SOURICE-CADU au **05 49 22 79 17** (du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30).

Permanences à la Mairie de Monts-sur-Guesnes

(1^{er} étage)

Mercredi 1^{er} octobre à 17h

Samedi 18 octobre à 10h

Mercredi 5 novembre à 17h

Samedi 22 novembre à 10h

Mercredi 3 décembre à 17h

Samedi 20 décembre à 10h



Retrouvez toute l'actualité de Bruno BELIN sur son nouveau site internet : www.bruno-belin.com

Bruno BELIN

■ 24 place Frézeau de la Frézelière
86 420 Monts-sur-Guesnes

■ 06 07 48 70 84

■ br.belin@wanadoo.fr



FACEBOOK



TWITTER



INSTAGRAM

La lettre de

Bruno BELIN

Premier Vice-Président du Conseil général



Monts-sur-Guesnes, le Cœur du Canton

n° 10

Octobre 2014

Le mot de Bruno BELIN

Après avoir tripatouillé la carte des cantons, le Gouvernement annonce qu'il souhaite, une nouvelle fois, changer le calendrier électoral.

Les préoccupations des français sont toutes autres.

Tout acteur public responsable a une obligation permanente de moyens pour donner un sens à son engagement. Cela doit conduire à une politique réaliste, déterminée face aux nombreux défis qui font face et volontariste pour permettre un Avenir aux femmes et aux hommes du territoire.

Le mauvais chemin consiste à développer des peurs et à s'enfoncer dans l'immobilisme.

Celui auquel je crois rassemble cohésion territoriale et cohésion sociale grâce aux projets et aux investissements créateurs d'emplois. C'est ce chemin que je trace depuis 2011 sur le canton de Monts-sur-Guesnes. Il est porteur d'un réel espoir.

Bruno Belin

Premier Vice-Président du Conseil général
Maire de Monts-sur-Guesnes

La réforme, quelle réforme ?

Je m'interroge sur l'objectif de la réforme territoriale qui veut supprimer les Départements, renforcer les domaines de compétences des intercommunalités et rendre les Régions élargies « compétitives ». Cela dans le but de faire des économies significatives.

Mais quelle compétitivité, quelles performances économiques peut-on espérer en termes d'accompagnement à la personne, d'insertion sociale, de protection de l'enfance, d'adoption ? C'est toute la vocation sociale propre aux Départements qui est ici balayée d'un revers de réforme. Comment seront abordées les questions de solidarités au sein d'une « super Région » dont l'objectif est la compétitivité ou bien au sein d'une intercommunalité plus vouée à garantir un accès de qualité aux services publics ?

Le Département recouvre un territoire suffisant pour mettre en œuvre des politiques innovantes en matière de services à la personne, d'accès aux services publics, de transport, d'éducation. Le rapport de l'Assemblée des Départements de France « L'innovation est à l'œuvre dans les Départements » le confirme.

De plus, le Département est une collectivité qui participe à la

démocratie locale. Les conseillers généraux sont élus au suffrage universel direct, ce qui n'est pas encore le cas des conseillers communautaires. Ce scrutin donne une légitimité incontestable aux politiques mises en œuvre. Les collectivités existantes sont complémentaires et elles s'attachent à apporter un service de qualité au regard des besoins des usagers et du territoire donné.

La concurrence qui existe aujourd'hui entre les 100 départements se reporterait alors entre les 4000 structures intercommunales et engendrerait une grande inégalité.

Une réforme des institutions doit se faire mais est-ce le bon moment ? Ne doit-on pas se concentrer sur les solutions à apporter aux crises économique et sociale que nous affrontons aujourd'hui ?

« La jeune génération qui autour de Bruno Belin a repris les rennes de ce territoire est à la hauteur de l'enjeu. »

Jean-Pierre RAFFARIN,
Journal de campagne n°14 : "à Loudun, le souvenir de René Monory"

Le Conseil Général : des compétences fortes au service du territoire



Trois-Moutiers / Morton
Center Parcs = 600 emplois

Trois-Moutiers / Loudun / Monts-sur-Guesnes / Moncontour

Maison de santé pluridisciplinaire



Loudun

Chantier d'insertion
Mission locale Nord Vienne

Sur tout le territoire

- SDAN (Schéma d'Aménagement Numérique) : des avancées technologiques en faveur des entreprises et du télétravail
- Transports scolaires : 24 circuits

- Culture : les Heures vagabondes (en photo ci-contre : Gaby Moreno)



Chouppes

Viennopôle



Trois-Moutiers / Loudun / Monts-sur-Guesnes / Saint-Jean-de-Sauves

EHPAD (Établissement d'Hébergement Pour Adulte Dépendant)
Nombre de lits / nombre d'emplois

Saint-Jean-de-Sauves

Collège



Monts-sur-Guesnes

Progecat
SDIS
Village d'Enfants = 40 emplois



Canton Monts-sur-Guesnes

Travaux de route

Monts-sur-Guesnes / Mouterre-Silly / La Roche-Rigault / Ceaux-en-Loudun

Maisons d'accueil familial

